Un interview (imaginaire*) du maire d'Agde, Gilles d'Ettore (GD)

Il a été réalisé au plus fort de l'été, dans un endroit tenu rigoureusement secret, par une envoyée spéciale du Cactus Agathois, déguisée en fée Clochette (**FC**), pour tromper l'ennemi…

FC : *Une multitude de permis de construire ont été accordés dans différentes zones, où il était prévu que le tout à l'égoût serait installé rapidement pour les villas de nouveaux résidents, mais certains se plaignent que rien n'ait été fait. Comment se fait-il que cet engagement n'ait pas été tenu ?*

GD : Comprenez bien, qu'ayant permis la construction de diverses résidences hôtelières, j'ai préféré les gratifier, d'autant que j'ai besoin de toutes les capacités d'épuration des eaux usées pour mes nouvelles constructions à l'entrée du Cap ! Gouverner, c'est choisir, dit le maire, se rengorgeant…

FC : *Pour en revenir à ces nouvelles constructions à l'entrée de la station du Cap, il semble bien que, pendant les municipales, vous ayez caché aux Agathois l'ampleur des travaux, tout comme les nouveaux emprunts que la ville va devoir contracter.*

GD : Comprenez bien que si, aux élections municipales, j'avais claironné tous mes projets de constructions nouvelles à l'entrée de la station du Cap, j'aurais pu mettre en danger ma ré-élection. Pas folle la guêpe, lâche t-il, riant sous cape…

FC : *Pas mal d'Agathois se plaignent du manque d'entretien des rues et des espaces verts, ainsi que du délabrement du centre historique, comment pouvez- vous justifier cela ?*

GD : Comprenez bien qu'ayant porté la dette de la ville à 70 millions et dans peu de temps à plus encore, je n'aurai, hélas, trois fois hélas, plus aucun budget à consacrer à l'entretien de la ville, s'exclame t-il dans un profond soupir…

FC : *Donc vous assumez votre politique qui consiste à bétonner systématiquement ?*

GD : Mais bien sûr, partout dans la ville, aux Cayrets, au Capiscol, au Cap, au Grau, à la Tamarissière et partout ailleurs ! Quand j'étais gamin, j'adorais empiler les légos, et maintenant, chouette, j'empile de vraies barres de béton… A cette évocation particulièrement émouvante de son enfance, une grosse larme s'écrase sur son écharpe tricolore….

FC : *Mais ou allez vous trouver les capacités suffisantes d'eau potable, l'Agence régionale de l'eau ayant déjà tiré la sonnette d'alarme ?*

GD : C'est la raison pour laquelle j'ai déjà réduit, voire supprimé les arrosages sur les espaces verts afin de libérer des possibilités d'approvisionnement qui profiteront à mes nouvelles réalisations immobilières. L'effet "vases communiquants, en quelque sorte", exulte-t-il dans un grand rire !

GD : Allez, je dois vous quitter, car j'ai beaucoup à faire, conclut-il. Il s'éloigne en chantonnant à tue-tête :
"Tout va très bien madame la marquise, tout va très bien, tout va très bien …"

MR

**Il s'agit bien sûr d'une parodie…*

BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM ..... **PRÉNOM** .....

ADRESSE .....

Email : ..... **Tél. :** .....

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

❑15 euros (abonnement) ❑50 euros (abonnement et maxi soutien)

❑100 euros (abonnement et méga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

3, rue de la Maitrise - 34300 Agde Signature obligatoire :

le Cactus agathois

Périodique d'informations agathoises

N°32 2 €
OCTOBRE 2016

L'édito

La saison d'été a été très moyenne, certes pour des raisons extérieures à notre ville (les attentats), mais aussi pour des raisons auxquelles la municipalité n'est pas étrangère (effluves nauséabonds émanant des bouches d'égoûts au Cap, circulation chaotique, bagarres au village naturiste, prix plus élevés que dans les stations concurrentes). Maintenant les d'Agathois vont réaliser ce qu'est le soi disant "aménagement" de l'entrée du Cap d'Agde : abattage massif des arbres, voirie chaotique pendant une longue période et tout cela pour un projet à 40 millions d'euros (au départ….) sur lequel pas le moindre plan de financement sérieux n'a été communiqué, ni aux conseillers municipaux, ni aux Agathois. Aucun chef d'entreprise ne ferait cela ! Agathois, nous vous proposons de faire avec nous le maximum pour limiter les dégâts !v

L'équipe de rédaction

Directrice de la publication :
Dominique ANTONMATTEI
Dépôt Légal : Avril 2009
Date de parution : Octobre 2016
N°ISSN : en cours
Pour tous vos courriers, écrivez-nous à :
Le Cactus Agathois
3, rue de la Maitrise - 34300 Agde
ou par mail :
lecactusagathois@hotmail.fr
Tél. 04 67 21 23 25
Imprimé à 500 exemplaires sur papier recyclé

Agde, ville fantôme au coeur du tourisme français

Méditons sur l'absurdité d'une ville qui ne vit que par le tourisme et renie tout son coeur historique et où, c'est le moins que l'on puisse dire, la municipalité n'aime pas son patrimoine. Un évènement recent en témoigne : le rachat par la mairie du seul magasin historique de son coeur de ville, la Droguerie centrale, véritable mémoire de la Cité d'Agde, créée en 1905 par Marius Combes et dont la devanture et la terrasse n'ont jamais changé depuis 111 ans.
L'objectif discret est de faire disparaitre le célèbre magasin au profit d'une construction moderne. En plein centre historique, cet ancien marchand de couleurs, a été, pour 5 générations, à la fois la mémoire des Agathoises et des Agathois et le témoignage historique d'un monde où les commerces étaient des éléments décoratifs de la ville. Le petit magasin au 35 rue Jean Roger nous est miraculeusement parvenu au XXIème siècle sans avoir subi, comme la plupart des commerces anciens, les outrages des années 70. C'est un authentique patrimoine économique et commercial du XXème siècle, très facilement restaurable, pour transmettre aux générations futures. Aujourd'hui fermé, il est propriété de la ville d'Agde. Là, les choses se compliquent. Bien qu'au centre du cœur ancien de ville, la célèbre devanture ne bénéficie, dans les faits, d'aucune protection. Pire, elle se trouve en péril car elle fait d'office partie d'un projet immobilier qui n'a que faire de la devanture du plus ancien commerce de la ville.

Au-delà de cet évènement, l'affaire de la droguerie centrale Combes-Rebous s'inscrit directement, depuis de nombreuses années, dans la mise à l'index du patrimoine du coeur de ville d'Agde (XVIe, XVIIe, XVIIIe au XXe siècle), au profit du Cap d'Agde. Le constat de cette entreprise, assumée et décomplexée, de détournement des publics par déni du patrimoine du coeur historique de la ville, est devenu aujourd'hui de notoriété publique : presse, médias en ligne, associations, résidents français et étrangers, visiteurs de tous pays, incrédules, ayant fait le choix touristique de la fameuse et singulière " Perle noire de la Méditerranée ", s'indignent de concert de cet abandon patent.

A chaque expérience, le visiteur, ahuri, déambule dans un environnement délaissé de constructions historiques, enlaidi de façon irréversible, par le remplacement récent, çà et là, de menuiseries en bois séculaires par des éléments géométriques de façades en plastique ou aluminium, l'installation de portes d'entrée industrielles type Lapeyre, en lieu et place de portes du XVIIème siècle ; des devantures en béton hétéroclites, des blocs de climatisation installés sans considération, des fils en tous genres qui pendent, etc… A y regarder de plus près, cette propension à faire oublier le coeur historique de la ville et à créer même, une véritable aversion chez les habitants des autres quartiers et bien sûr, chez les nombreux touristes français et étrangers, est un enjeu de pouvoir et d'arbitrage.

S'agissant du péril qui pèse sur la devanture, vitrine et terrasse en ferronnerie d'art de cette vénérable institution, la Droguerie centrale Rebous/Combes, la mairie d'Agde ne communique pas plus avec la DRAC Languedoc qu'avec les instances de représentation citoyenne. En revanche, la protection réelle, sur le site, et la restauration de la devanture, sa vitrine et terrasse en ferronnerie d'art du 1er étage, ne devraient pas être présentées comme un obstacle à un projet immobilier, quel qu'il soit, mais comme un atout culturel, architectural, historique et économique, à respecter. Un patrimoine intrinsèque des Agathoises et des Agathois, qui ne saurait être confisqué mais devrait au contraire être valorisé. Cette devanture historique est plusqu'un patrimoine, c'est tout un symbole.

DA

CACTUS-MAG 32.indd 2-3 14/10/2016 16:09

Histoires d'eau

Dans la transparence zéro pour les populations, le conseil communautaire de l'agglo Hérault -Méditerranée, présidé par notre maire, a acté le transfert de compétences eau et assainissement des communes vers l'agglo. Alors que les modes de gestion (délégation de service public, dite DSP, ou régie publique) sont divers sur l'ensemble du territoire communautaire, se pose la question de l'évolution des tarifs qui vont être appliqués aux usagers... Une occasion de revenir sur la «pratique» agathoise.

Une délégation de service public lie la ville d'Agde à la Lyonnaise des eaux pour assurer l'alimentation et le traitement des eaux sur la commune. En mai 2014, Gilles d'Ettore a eu la remarquable idée d'appliquer un nouveau mode de tarification avec une facturation à deux vitesses : coûts plus bas hors saison estivale, plus élevés en été «*afin que la facture des Agathois n'augmente pas*» et « *pour une répartition équitable*» entre résidents et non résidents du coût des investissements réalisés (passant sur le fait que ce ne sont pas les vacanciers qui, in fine, règlent la note mais les hébergeurs et les résidents lambda).

Qu'en est-il advenu ? Comme promis, le coût du m3 d'eau a baissé durant 9 mois de l'année (- 8,2 % sur 3 ans) mais il a très fortement augmenté durant les 3 mois d'été (+ 83% sur la même période) soit une augmentation moyenne de plus de 4 % par an... En fait la consommation est bien supérieure en été (c'est même ce qui avait motivé cette double facturation). Pour que le calcul soit exact, il faudrait donc le pondérer (à la hausse) par rapport à la consommation réelle... donc passer de + 4% annuels à plus ??? Une augmentation massive, c'est ce que Gilles d'Ettore qualifie de baisse des coûts, merci pour le cadeau !!!

Toujours au chapitre de l'eau : depuis 2009, ont été menées des expérimentations pour le recyclage des eaux usées. Ce recyclage devait permettre d'économiser les quantités d'eau utilisées pour l'arrosage des espaces verts et autres ronds-points (800 000 m3 dont 300 000 pour le seul golf avant agrandissement). L'économie pouvant être ainsi réalisée a d'ailleurs été un argument pour minimiser l'impact financier de l'extension du golf. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Rien de neuf sous le soleil ! L›agglo prendra-t-elle ce problème en charge ? On peut en douter quand on sait que l'acheminement des eaux usées depuis le centre de traitement jusqu'au golf coûterait près de 6 millions d'euros (ce qui pourrait expliquer, pour partie, que depuis 7 ans rien n'ait été fait). L'agglo se lancera-t-elle dans une politique d'emprunt que la ville ne peut envisager (il lui faut déjà emprunter 40 millions pour l'entrée du Cap) ? ; Si c'est le cas, il sera difficile de faire avaler aux contribuables de la communauté autres que les Agathois la couleuvre que ces derniers ont avalée, lorsqu'on leur a dit que l'extension du golf ne leur coûterait rien, ce qui s'avère complètement faux.

A A

Du jardin public à l'hôpital

Au Cactus agathois, nous avons maintes fois dénoncé la saleté du centre-ville (et aussi du reste de la ville, cf. photo ci-dessous), notamment les dépôts d'ordures sauvages qui restent sur place plusieurs jours dans les rues. Mais cette fois, il ne s'agit plus de rues, mais d'un jardin public réservé aux enfants, où en principe ceux-ci peuvent venir jouer en toute tranquillité.

Il y a quelques semaines, dans le square Picheire, à côté de l'ancienne mairie, une maman a été contrainte de faire intervenir les pompiers : son petit garçon de 8 ans s'est blessé en heurtant un vieux téléviseur qui se situait à proximité du toboggan ; la journée de détente s'est terminée par une entrée aux urgences où 7 points de suture ont été nécessaires.

Que font les services municipaux chargés du nettoyage ? Dans ce cas précis, il ne s'agit plus seulement de l'enlaidissement de notre ville, mais aussi de la sécurité de nos enfants. Le maire fermera-t-il longtemps les yeux sur le repoussoir qu'est devenu le centre-ville et continuera-t-il de choisir de satisfaire les promoteurs immobiliers plutôt que de sauvegarder et de mettre en valeur un patrimoine historique dont nous héritons tous et dont il a la responsabilité ?

MG

Paysage urbain quotidien à Agde

MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...

La coupe est pleine !

Sur notre chère station, la bulle immobilière est en train d'imploser, en témoigne le nombre de propriétés mises sur le marché qui ont bien du mal à trouver acquéreurs. Un immeuble commercial situé près d'une grand surface est abandonné en cours de construction, depuis plusieurs années. Pourtant, son emplacement est idéal, aux alentours d'Hyper U, zone bien achalandée. Malgré cela, il reste invendu, car le marché est saturé. Mais notre édile continue obstinément à distribuer des permis de construire, dans des zones d'habitation et commerciales qui vont se surajouter. L'ivresse du béton l'aurait-il saisi, le conduisant à l'extravagance ?

Le "phare du Cap", un projet scélérat

Sur la falaise de basalte au dessus de la plage de la petite conque, une demande de permis de construire serait déposée en mairie, pour faire un immeuble de 4 étages, de 17 appartements, dit « Phare du Cap ». Scandaleux ! D'abord il se situe sur une parcelle qualifiée dans le PLU (plan local d'urbanisme) de zone pavillonnaire, donc il est interdit d'y édifier un tel bâtiment. Ensuite le terrain prévu est sujet à des éboulements, bonjour la sécurité ! La vue agréable sur la falaise serait défigurée par un bâtiment d'un style n'ayant rien à voir avec celui du Cap. Enfin, les habitants des pavillons à l'arrière de ce bâtiment se retrouveraient face à un immeuble qui leur boucherait la vue et ferait dégringoler la valeur marchande de leurs biens… Agathois révoltez-vous contre cette stupidité ! Aux dernières nouvelles, la mairie n'accorderait pas le permis de construire, mais gare ! En cas de silence persistant, le permis serait acquis d'office… De la combine dans l'air ?

La grande pagaïe de la circulation

Depuis plus de 2 ans, des pistes cyclables ont vu le jour (peinture verte) dans le centre-ville, sur les rues ou trottoirs, en négligeant les problèmes de sécurité et de circulation. Ainsi une piste a été créée en sens interdit rue de la République, près des écoles et du marché. Après plusieurs incidents, un stop a été installé au débouché de la rue Carnot sur celle de la République, car cet endroit était très dangereux pour les vélos qui n'avaient aucune visibilité. Le stop a ralenti la progression des voitures lors des rentrées de plage cet été … mais des embouteillages monstres ont commencé au rond point du bord de l'Hérault vers la rue Danton, des riverains excédés prenant des sens interdits pour rentrer chez eux ! Concilier sécurité et fluidité serait-il impossible à Agde ville ? D'autres villes y sont parvenues…

Prétexte pour massacrer des arbres

Les tronçonneuses ont commencé leur sinistre besogne au Cap pour modifier le schéma de circulation en vue de "l'aménagement" de l'entrée du Cap et tous peuvent contempler le désastre. Au conseil municipal du 27 septembre, le prétexte avancé a été que, soi-disant, il y aurait eu en 10 ans 10 personnes décédées suite à des accidents de voiture sur la rocade actuelle. D'abord, c'est inexact, mais en plus est comptabilisé un grave accident où 5 jeunes roulant très vite ont malheureusement perdu la vie, du fait d'excès au cours d'une fête. Tout pour masquer le vrai but de l'opération : en construisant des immeubles de grande hauteur, satisfaire quelques promoteurs et leurs amis.

Courrier des lecteurs

Cycliste, je suis particulièrement consterné par l'état des pistes cyclables de notre ville.
La pire de toutes est celle qui mène à la Tamarissière, incomplète, mal entretenue, envahie par des stationnements sauvages de voitures. Celle en face du lycée (cf. photo ci-dessus) n'est pas mal non plus avec ses énormes crevasses !
Tout le contraire de ce qui se passe dans beaucoup de communes voisines (Marseillan par exemple)

BL

CACTUS-MAG 32.indd 5 14/10/2016 16:09